



ALGERIE TELECOM

**Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique**

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 1160 / 24

Chlef, le 12/09/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

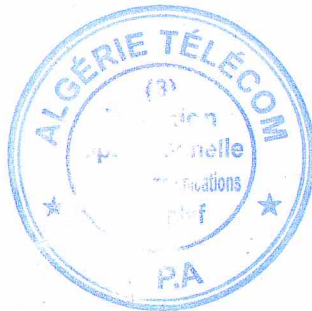
**CHERANTI SAMIR
HAY NASR BENAIRIA CENTRE
WILAYA - CHLEF**

OBJET : Mise en demeure

Vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux de la canalisation urbain au niveau de l'URAD Boukadir MSAN/BOKN 02(Côté Sud) Lot 01, abandonnés depuis la date d'ouverture du 25 /08/2024 à ce jour, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.

Le Directeur



**Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETTOUILL Nabil**